

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) FORMATIONS EN LIGNE

FORMATION EN LIGNE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toute commande de formations en ligne effectuée par une personne physique ou morale (ci-après « le Client ») auprès de ALNA INSTITUT ACADEMY (ci-après « l'Organisme de Formation ») via le site www.alna-institutacademy.fr (ci-après « le Site »). Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. La formation en ligne est hébergée sur la plateforme de e-learning www.teachizy.fr (ci-après « la Plateforme »).

1. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités de vente, de paiement et de participation aux formations en ligne proposées par l'Organisme de Formation. Elles encadrent les conditions d'achat, d'accès aux contenus et de suivi des formations proposées via la Plateforme.

2. Commande de la formation

2.1 Modalités de commande

Le Client sélectionne la formation de son choix sur le Site, ajoute celle-ci à son panier et suit le processus de commande. La commande devient définitive après validation du paiement par l'Organisme de Formation.

2.2 Confirmation de commande

Une fois le paiement effectué, le Client reçoit un email confirmant la commande avec un lien d'accès à la Plateforme Teachizy et les informations nécessaires pour débiter la formation. Cette confirmation vaut contrat de vente entre les deux parties.

3. Prix et modalités de paiement

3.1 Prix

Les prix des formations sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande.

3.2 Paiement

Le paiement s'effectue en ligne via les moyens sécurisés proposés sur le Site ou sur la plateforme Teachizy (carte bancaire, PayPal, etc.). Le paiement doit être intégral pour valider l'accès à la formation. En cas de paiement échelonné, les conditions doivent être expressément convenues au préalable (conditions Paypal 4x)

4. Droit de rétractation

4.1 Délai de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la confirmation de la commande pour exercer son droit de rétractation. Ce droit ne s'applique pas si le Client a commencé à accéder à la formation en ligne après avoir expressément renoncé à son droit de rétractation.

4.2 Modalités d'exercice

Le Client peut exercer son droit de rétractation en envoyant un email ou une lettre recommandée à l'adresse de l'Organisme de Formation. Si la rétractation intervient dans le délai légal et si la formation n'a pas commencé, l'Organisme de Formation s'engage à rembourser le montant total dans un délai de 14 jours.

4.3 Exceptions au droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas une fois que le Client a commencé à utiliser le service de formation en ligne (accès aux modules pédagogiques).

5. Accès à la formation

5.1 Modalités d'accès

Une fois la commande validée, le Client reçoit ses identifiants de connexion à la Plateforme Teachizy. L'accès à la formation est effectif dès que le paiement est confirmé. Les accès sont personnels et confidentiels.

5.2 Durée d'accès

Le Client bénéficie d'un accès à la formation pendant une durée de 6 mois sauf mention contraire dans le descriptif de la formation. Au-delà de cette période, l'accès aux contenus sera désactivé. Des prolongations peuvent être accordées en cas d'accord express entre les deux parties.

5.3 Assistance technique

En cas de difficultés techniques pour accéder aux contenus de formation, le Client peut contacter le service d'assistance Teachizy ou l'organisme de formation à l'adresse e-mail : alna.institutacademy@gmail.com. L'Organisme de Formation ou la plateforme Teachizy s'efforcera de résoudre les problèmes dans les meilleurs délais.

6. Propriété intellectuelle

6.1 Contenus protégés

Tous les contenus de formation (vidéos, textes, documents, outils pédagogiques, etc.) mis à disposition sur la Plateforme sont protégés par des droits de propriété intellectuelle appartenant à ALNA INSTITUT ACADEMY ou à ses partenaires. Toute reproduction, modification ou diffusion des contenus sans l'autorisation préalable de l'Organisme de Formation est strictement interdite.

6.2 Utilisation personnelle

Le Client bénéficie d'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non transférable, des contenus pour la durée de la formation. Ce droit d'utilisation est limité à un usage privé et individuel. Toute utilisation commerciale ou partagée est interdite.

7. Responsabilité de l'Organisme de Formation

7.1 Exécution du contrat

L'Organisme de Formation s'engage à fournir les services décrits dans le catalogue de formation et à garantir un accès stable à la Plateforme. Toutefois, l'Organisme ne saurait être tenu responsable des interruptions temporaires dues à des opérations de maintenance ou des problèmes techniques indépendants de sa volonté.

7.2 Force majeure

L'Organisme de Formation ne pourra être tenu responsable si l'exécution du contrat est empêchée ou retardée par un événement de force majeure (incendie, inondation, épidémie, panne internet généralisée, etc.).

8. Obligations et responsabilité du Client

8.1 Utilisation des accès personnels

Le Client s'engage à ne pas partager ses identifiants de connexion avec des tiers. Toute tentative de fraude, piratage, ou divulgation d'informations confidentielles entraînera la suspension immédiate de l'accès sans remboursement.

8.2 Respect des droits d'auteur

Le Client s'engage à utiliser les contenus fournis dans le strict respect des droits de propriété intellectuelle. Toute diffusion non autorisée des supports de formation sera considérée comme une violation grave du contrat.

9. Protection des données personnelles

9.1 Collecte des données

L'Organisme de Formation, dans le cadre de la gestion des formations, collecte et traite des données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les informations recueillies sont strictement utilisées pour la gestion administrative et pédagogique des formations.

9.2 Droits des utilisateurs

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, qu'il peut exercer en contactant l'Organisme de Formation à l'adresse alna.institutacademy@gmail.com

10. Limitation de responsabilité

L'Organisme de Formation ne saurait être tenu responsable des pertes de données, bugs, virus, ou autres événements techniques échappant à son contrôle, pouvant survenir durant l'utilisation de la Plateforme ou du Site.

11. Obtention du Certificat de Formation

11.1 Examen final et délivrance du certificat

À l'issue de la formation en ligne, le Client devra passer un examen final pour évaluer les compétences acquises. Le certificat de formation sera délivré uniquement si l'examen final est jugé satisfaisant par l'Organisme de Formation.

11.2 Non-validation de l'examen

Si le Client ne réussit pas l'examen final, le certificat de formation ne sera pas délivré. Toutefois, le Client aura la possibilité de repasser l'examen final, selon les modalités prévues par l'Organisme de Formation, jusqu'à obtention du certificat.

11.3 Conditions de repassage

Le Client pourra repasser l'examen final autant de fois que nécessaire jusqu'à satisfaction des critères requis pour la délivrance du certificat. Les modalités de repassage de l'examen, ainsi que les éventuels frais supplémentaires, seront communiqués au Client.

11.4 Nature et reconnaissance du certificat

Le certificat délivré par ALNA INSTITUT ACADEMY atteste de l'aptitude du Client à pratiquer les techniques enseignées et certifie que la formation a été suivie avec succès. Ce certificat n'est pas reconnu par l'État car les techniques enseignées ne sont pas incluses dans le programme de diplômes d'État. Il s'agit d'un certificat d'aptitude délivré par l'Organisme de Formation, qui valide la participation et les compétences acquises au cours de la formation.

12. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux situés dans la juridiction du siège social de l'Organisme de Formation.

Fait à Saclay, le 11/09/2024